



Syndicat
Intercommunal
d'Énergies
du Département
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON
Arrondissement de RODEZ

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 14 mai 2024

Date de convocation : le 03 mai 2024

Date d'affichage : 14 mai 2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze du mois de mai, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES - Alain ANGLES –Jacques BARBEZANGE - Marie Françoise BLANC– Christian BONNET –Jean-Claude CARRIE - Bernard CASTANIER - Bruno CAVAINAC - Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS –Sébastien DAVID – Michel DELPECH - Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL –Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean- Pierre MASBOU - René MOUYSSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Richard RUS – Anne Claire SOLIER- Thierry TEULIER – Christian TIEULIE - Pierre TIEULIE

Etaient absents ou excusés : 28 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 28
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/05/13

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEXE THD 2024

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE ANNEXE THD 2024

Monsieur le Président indique que le budget supplémentaire Annexe THD 2024 a pour fonction :

De reprendre le résultat de l'exercice antérieur

De reporter les inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent et dont l'opportunité n'est pas remise en cause

D'ajuster les inscriptions du budget primitif

D'inscrire de nouvelles opérations

Aussi après avoir voté le compte administratif 2023 qui est conforme au compte de gestion 2023 et d'avoir approuvé à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice, Monsieur le Président présente le budget supplémentaire 2024 du budget annexe THD.

	PRIMITIF 2024	BS - Report RAR dépendances-recettes 2023	BS-Affectation Résultat + complément
FONCTIONNEMENT DEPENSES	15 401 506.19 €	0.00 €	1 700 042.56 €
011 - Charges à caractère général (Exploit Radio, publication etc..)	30 000.00 €	0.00 €	200 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections(Amort subv versée à Alliance)	1 286 385.99 €	0.00 €	192 505.94 €
65 - Autres charges de gestion courante (Contrôle concession)	71 175.20 €	0.00 €	50 000.00 €
67-Les charges exceptionnelles (pénalités)	14 013 945.00 €		
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	1 257 536.62 €
FONCTIONNEMENT RECETTES	15 401 506.19 €	0.00 €	1 700 042.56 €
002- Excédent de Fonct Reporté	0.00 €	0.00 €	470 360.65 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subvention reçue)	1 287 561.19 €	0.00 €	186 886.91 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses (Redevance contrôle)	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
74 - Dotations, subventions et participations (EPCI)	0.00 €	0.00 €	1 042 795.00 €
78-Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (reprise pénalités)	14 013 945.00 €		
INVESTISSEMENT DEPENSES	4 045 438.24 €	16 153 659.11 €	1 814 282.28 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subvention reçue)	1 287 561.19 €	0.00 €	186 886.91 €
20 - Immobilisations incorporelles (contrôle travaux)	0.00 €	560 033.66 €	0.00 €
21- Immob Corporelles	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €
204 - Subventions d'équipement versées (à Alliance)	2 757 877.05 €	15 543 625.45 €	1 627 395.37 €
INVESTISSEMENT RECETTES	4 045 438.24 €	8 374 368.80 €	9 593 572.59 €
001-solde d'exécution de la section d'inv reporté	0.00 €	0.00 €	8 143 530.04 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	1 257 536.62 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amort subv versée à Alliance)	1 286 385.99 €	0.00 €	192 505.94 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	1 274.80 €	0.00 €
13 - Subventions d'investissement	2 759 052.25 €	8 373 094.00 €	0.00 €

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 1 700 042.56 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 17 967 941.39 €

Le budget supplémentaires SIEDA 2024 s'équilibre lui à : 19 667 983.95 €

BALANCE				TOTAL BS
DEPENSES	19 446 944.42 €	16 153 659.11 €	3 514 324.84 €	19 667 983.95 €
RECETTES	19 446 944.42 €	8 374 368.80 €	11 293 615.15 €	19 667 983.94 €

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ce budget supplémentaire annexe THD 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du

Le Président du SIEDA

Sébastien DAVID